

DEPUIS 1938



BULLETIN D'INFORMATION

Edition du 15 juin 2001

FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU DE CHAMBERY

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à la réduction du temps de travail, le bureau de CHAMBERY observera, pour la première fois, une période de fermeture estivale, à l'identique de celle déjà en vigueur depuis de nombreuses années entre Noël et le Jour de l'an.

Cette période de fermeture est fixée **entre le vendredi 10 août 2001 à 17 heures et le lundi 27 août 2001 à 8 heures**. Cette période de fermeture ne concerne en revanche pas notre bureau de VAL D'ISERE qui demeurera ouvert durant cette période.

Nous vous remercions de bien vouloir, au besoin, vous rapprocher de notre collaborateur responsable du suivi de vos dossiers afin d'examiner avec lui les dispositions à prendre durant cette période.

Nous vous remercions par avance de votre aimable compréhension.

Déduction de la TVA sur les frais généraux

La TVA incluse dans les dépenses de logement, de restaurant, de réception et de spectacles n'est pas déductible lorsque ces dépenses concernent les dirigeants et les salariés de l'entreprise.

En revanche, cette TVA est désormais déductible lorsque ces mêmes dépenses concernent des tiers : clients, fournisseurs, partenaires,...

Depuis le 1er janvier 2001, la TVA afférente aux péages d'autoroute peut être déduite pour tout déplacement professionnel, et ce quel que soit le véhicule utilisé (véhicule utilitaire ou véhicule de tourisme)

Flash mission

C'est le 15 juin 2001 que les personnes concernées auront du acquitter leur impôt sur la fortune, et déposer la déclaration correspondante.

Cette date est aussi, pour chacun, l'occasion de s'interroger sur la valeur et la composition de son patrimoine. Quelle orientation donner à ses investissements ? Comment préparer sa retraite ? Quelles dispositions prendre en vue de sa succession ?

Sur toutes ces questions, nous nous tenons à votre disposition, en toute indépendance : rappelons le, notre rémunération n'est faite que d'honoraires, à l'exclusion de toute commission de placement.

GMR Recrute

Comme toute entreprise, votre cabinet d'expertise-comptable doit actuellement faire face à quelques difficultés de recrutement. Aussi toutes les candidatures émanant soit d'aides-comptables sérieux et méthodiques, soit de comptables qualifiés sont-elles les bienvenues. N'hésitez pas à nous recommander.

Nos projets, en bref

Sont actuellement à l'étude au sein du cabinet :

- * un site internet
- * un intranet
- * la refonte du processus de paie
- * une recomposition de notre offre, pour des services plus modulaires

3 bis - 5, boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY
tel 04 79 62 26 73
fax 04 79 96 99 37

MBE / 225
69, boulevard Saint-Marcel
75013 PARIS
e-mail : gmrpmr@aol.com

Les Glaciers
73150 VAL D'ISERE
tel 04 79 06 09 85
fax 04 79 06 15 93